

LES SALELLES - COMMUNE

Séance du 15 avril 2026



MAIRIE DES SALELLES 48230
Tél : 04 66 48 21 61
mairiedessalelles@gmail.com

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 03/04/2026

quinze avril deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Suzanne BADAROUX

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Suzanne BADAROUX, Christine BOYER, Michel DUPUY, Pierre BONNEFILLE, Claire CONTASTIN, Lucien ROLAND, Muriel BROCHIER, Vincent BADAROUX, Lise MALZAC, Damien ALBOUY

Représentés:

Excusés: Alessandre BOVE

Absents:

Secrétaire de séance: Pierre BONNEFILLE

Objet: Vote Budget primitif 2026 budget principal - DE_2026_038

Vote du budget primitif 2026 – budget principal

Vu le code général des collectivités territoriales

Madame le Maire présente aux membres de l'assemblée le budget primitif 2026.

Le conseil municipal après avoir délibéré, et à l'unanimité

VOTE ce budget qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 325 326,36 €

Section d'investissement : 156 769,23 €

Le Maire

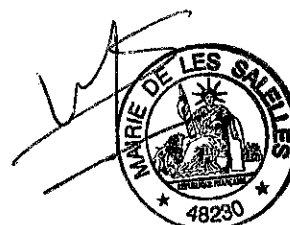
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Nîmes, 6 Av. Feuchères, 30000 Nîmes, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Le secrétaire de séance

Le président de séance

Pierre BONNEFILLE

Suzanne BADAROUX



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le
Et Publication le